

Armoiries des prévôts du St-Bernard [suite]

Autor(en): **Dubois, Fréd.-Th.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **53 (1939)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Armoiries des Prévôts du St-Bernard

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

Une première liste des Prévôts St-Bernard a été publiée par le Prévôt Viot en 1627, puis une seconde en 1789 par Chrétien des Loges dans ses *Essais historiques sur le mont St-Bernard*, puis une troisième par E. Fried. de Mülinen dans son *Helvetia Sacra*, publiée en 1858, Tome I pages 150 à 153, puis une quatrième par le chanoine E. P. Duc dans son histoire de *La Maison du Grand St-Bernard et ses très révérends Prévôts*, Aoste 1898. M. le chanoine Gard, prieur de Lens, qui a fait de nombreuses recherches dans les archives du St-Bernard et à Turin, a établi une liste des Prévôts rectifiée et complétée. Ses travaux restés manuscrits sont conservés dans les archives de l'Hospice. Enfin un religieux de l'Hospice, M. le chanoine Quaglia, a bien voulu nous faire part de ses recherches sur ce sujet. Nous tenons à le remercier très vivement ici de toute la complaisance qu'il a mise à nous fournir tous les renseignements dont nous avons besoin. C'est grâce à son aimable collaboration que nous avons pu élaborer cette étude sur les armoiries des Prévôts du St-Bernard.

Jean de Duyn. Il appartenait à une ancienne famille noble de Savoie. Il était prieur d'Etoy lorsqu'il fut élu Prévôt du St-Bernard par le Chapitre en 1302. Il était encore en charge en 1316.

Ses armes sont: *d'or à la croix de gueules.*

Guillaume de Thora. De l'étude de différents documents, il ressort qu'il y a eu deux prévôts de ce nom qui se sont succédés. Le premier aurait été prévôt de 1317 à 1334 ou 1335, le second de 1336 à 1353. Ils appartenaient à une famille noble d'Aoste. Sur le portrait d'un de ces prévôts, conservé à l'Hospice, on voit les armoiries suivantes: *coupé, d'argent, et d'azur au taureau de gueules.* Ce portrait semble dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle, mais ce sont sans doute des armes apocryphes.

Rodolphe de Billens (1356—1360). D'une ancienne famille noble du Pays de Vaud, fils de Jean, seigneur de Billens. Il est cité dès 1330. Il fut prieur de St-Maire à Lausanne de 1343 à 1356 et de 1344 à 1356 chanoine de la cathédrale de cette ville. Le 29 septembre 1356 il fut nommé Prévôt du St-Bernard par le pape Innocent VI, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1360.

Ses armes sont: *de gueules à la bande d'or accompagnée de deux cotices d'argent.* Ce sont les armes bien connues des sires de Billens.

Guillaume de Pizy (1360—1374). D'une famille noble du Pays de Vaud. Il est cité dès 1360 comme Prévôt du St-Bernard et il mourut avant le 2 août 1374.

Un sceau de cette famille, de 1339, porte *un lion*. Les émaux de ces armes ne sont pas connus.

Aymon de Séchal. Il était originaire de Tarentaise et fut élu Prévôt par le Chapitre le 10 août 1374. Il prit part à la croisade contre les Turcs pour la défense des Arméniens, reçut en 1387 le titre honorifique de Patriarche de Jérusalem et fut nommé administrateur de l'église de St-Pons de Tamiers en Languedoc. Il résigna sa charge de Prévôt en 1393 et fut nommé archevêque de Tarentaise

par l'antipape Benoît XIII. Il avait donné à l'église de l'Hospice une relique, soit une épine de la couronne de Jésus-Christ, ainsi que sa croix archiepiscopale.

Sur son portrait qui est conservé à l'Hospice du St-Bernard on voit les armes suivantes: *d'azur à l'aigle de gueules, à la bande d'argent brochant sur le tout*. Mais ce portrait semble dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle, aussi nous ne pouvons guère attribuer grande valeur à ces armes.

Hugues d'Arc. Il était originaire du Dauphiné et fut confirmé Prévôt par l'antipape Clément VII en 1393 ou 1394. Il était ami intime du duc de Savoie Amédée VIII et il intervient souvent dans les alliances et traités conclus par ce prince. Au Chapitre général tenu à Meillerie en 1409, le Prévôt Hugues d'Arc fit une réforme et rénovation des anciennes Constitutions capitulaires du St-Bernard. Il résigna sa charge de Prévôt en 1417 en faveur de son neveu Jean d'Arc. En 1419 il est créé vicaire général de son neveu bien qu'il fût déjà administrateur d'Etoy, de Villars et de la maison forte de Rive à Thonon. Ce fut probablement le dernier Prévôt nommé par le Chapitre avant les commendataires. Il mourut en 1425 et fut enseveli dans l'église du prieuré d'Etoy.

Ses armoiries sont: *d'azur au franc-quartier d'or*.

Jean d'Arc. Il était neveu du précédent et fut installé Prévôt du St-Bernard en 1417. En 1419 il nomme l'ex-prévôt son vicaire général. Sous ce Prévôt furent élaborées les constitutions encore en vigueur. L'original, un beau volume en parchemin, daté de 1438, est encore conservé dans les archives de l'Hospice. Jean d'Arc fut désigné archevêque de Tarentaise le 2 mai 1438. L'antipape Félix V le créa Cardinal le 6 avril 1444 à Genève. Il présida au Concile de Bâle, en l'absence du cardinal d'Arles, et mourut la veille des ides de décembre 1454 à Moûtiers où il fut enseveli.

Ses armes figurent sur un calice qu'il donna à l'église de l'Hospice entre les années 1438 à 1443. Il est orné de ses armes émaillées soit: *d'azur au franc quartier d'or¹⁾*, l'écu est surmonté de la croix d'archevêque (fig. 39). Elles figurent aussi, peintes en miniature sur le volume des Constitutions cité plus haut, mais avec la variante suivante: *d'azur à l'ancre d'or en chef, au franc-quartier du second*.



Fig. 39.

Les Prévôts commendataires.

Une des grandes misères de l'Eglise au XV^e et au XVI^e siècle a été la tolérance des prélats commendataires, c'est-à-dire l'attribution à des ecclésiastiques et même à des laïques de charges importantes dont le titulaire se contentait de tirer les revenus en remettant les fonctions à d'autres. C'est ce qui arriva dès 1437 où le pape Eugène IV réserva la prévôté à un prêtre étranger à la congrégation du St-Bernard. Puis en 1451 le pape Nicolas V transféra aux ducs de Savoie le droit de désigner les Prévôts du St-Bernard. Le titre de Prévôt et ses revenus furent alors conférés à des membres de la Maison de Savoie qui étaient des laïques ou même des enfants mineurs, ou à des protégés du duc qui n'étaient pas

¹⁾ Voir Archives héraldiques 1922 page 140 et 1931 page 46, soit deux notes sur les armes de ce calice par D. L. Galbreath.

membres de la congrégation du St-Bernard. Les chanoines eurent beaucoup à souffrir de cet état de chose auquel il ne fut porté remède qu'au Concile de Trente.



Fig. 40.

Jean de Grolée. Il appartenait à une ancienne famille noble du Bugey. Il était chanoine comte de l'église de Lyon et protonotaire apostolique.

Le 28 février 1437 le pape Eugène IV se réserve le pouvoir de conférer la prévôté du St-Bernard à un prêtre séculier Jean de Grolée, et cela contrairement aux Constitutions de la congrégation du St-Bernard. Jean de Grolée succéda donc à Jean d'Arc comme prévôt en 1438.

Il fut le premier prévôt commendataire. Il prit possession du canonicat de la cathédrale d'Aoste annexé à sa dignité. Lorsque le duc de Savoie Amédée VIII devint antipape, sous le nom de Félix V, il nomma, en 1444, Jean de Grolée administrateur et grand vicaire du diocèse de Genève et prieur de Saint-Victor à Genève.

Ce fut Jean de Grolée que le pape Félix V chargea de porter au pape légitime Nicolas V, sa renonciation à la papauté, signée à Lausanne le 7 avril 1449. Il mourut à Lyon le 20 janvier 1459 après avoir renoncé à la prévôté à la fin de l'année 1458.

Ses armes sont: *gironné d'or et de sable, brisé d'un croissant de au premier giron de chef.*

Elles figurent sur son sceau de prévôt¹⁾ (fig. 40) et sur son sceau d'administrateur de l'évêché de Genève.

Jean de Solace. Il était originaire du diocèse de Verdun en Lorraine, devint chanoine du Grand St-Bernard et fut dès 1439 prieur de Bourg-St-Pierre. Il était aussi curé de Vouvry en 1459. Il remplissait en outre les fonctions de prieur claustral lorsqu'il fut nommé Prévôt du St-Bernard par le Chapitre en date du 5 février 1459. Son élection fut contestée et ne pouvant prendre définitivement possession de la prévôté il dut la céder à François de Savoie en 1465.

Ses armes sont: *d'argent à trois bandes échiquetées de gueules et d'or.* Elles figurent sur son portrait conservé à l'Hospice, mais celui-ci est de beaucoup postérieur à ce prévôt et semble dater du XVIIIe siècle. L'armorial du Valais, par d'Angreville donne les bandes losangées d'or et de gueules.

François de Savoie. Il était fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Lusignan et naquit en 1452. Très jeune encore il fut nommé chanoine de Turin et à l'âge de 13 ans il fut nommé Prévôt commendataire du St-Bernard par bulles anticipées du 3 des calendes de mars 1458. L'administration de la prévôté avait été confiée dès 1459 à Louis de Romagnan, évêque de Turin, qui sut faire prospérer l'Hospice.

¹⁾ Galbreath. Inventaire des sceaux vaudois. Lausanne 1937, page 280, No. 6.

En 1466 l'Hospice du Petit-St-Bernard fut réuni à celui du Grand-St-Bernard avec ses dépendances en Tarantaise et dans la vallée d'Aoste. Les Romains avaient placé une colonne au sommet du col du Petit St-Bernard où elle est restée jusqu'à nos jours. Le Prévôt Viot la reproduisit dans sa *Vie de St-Bernard de Menthon* publiée en 1627¹⁾. Elle donna son nom à ce col que l'on appelait autrefois Colonne Joux. Un historien de la vallée d'Aoste, M. l'abbé Henry, signale²⁾ que le sceau de cet Hospice portait une colonne accostée d'une étoile à six rais, avec la légende: *Sigillum Capituli Columnae Jovis*; mais il n'indique pas la date de ce sceau.

Jusqu'en 1475 l'Hospice soit monastère du St-Bernard se trouvait sur les terres et juridictions des ducs de Savoie, mais en cette même année les Valaisans firent la conquête du Bas-Valais, jusqu'à St-Maurice, et des vallées adjacentes. Dès lors l'Hospice se trouva sur le territoire valaisan, ce qui fut l'origine de nombreux conflits. Le duc de Savoie voulut continuer à user de son droit de nomination des Prévôts, droit qui n'avait plus guère de fondement dès le moment où la prévôté ne faisait plus partie des états du duc.

Signalons qu'en 1476 une armée de Lombards appelée au secours de Charles le Téméraire fut mise en déroute au Grand-St-Bernard par les Valaisans.

François de Savoie fut aussi abbé d'Abondance, de St-Jean d'Aulps et de St-André de Verceil. En 1481 il fut nommé prieur de Romainmotier, mais résigna en 1489. Puis en 1482 il succéda à Jean Louis de Savoie comme abbé de Staffarde et enfin comme Lieutenant général des Etats de Savoie en deçà des monts. Il fut alors aussi désigné comme évêque de Genève, mais ne prit possession de cet évêché qu'en 1484. Il fut nommé archevêque d'Auch en 1483, et mourut le 3 octobre 1490. Nous reproduisons ici (fig. 41) son sceau comme archevêque d'Auch



Fig. 41. Sceau du Prévôt François de Savoie.

et Prévôt du St-Bernard. La matrice de ce sceau est conservée à l'Hospice.

Les armes qui figurent sur ce sceau, sont: *de gueules à la croix d'argent*.

Philibert de Chaffardon. Il appartenait à une ancienne famille noble de Savoie. Il était docteur ès décrets, chanoine et chantre à la cathédrale de Belley. Il occupait la charge de prieur de Martigny lorsque trois jours après la mort de François de Savoie il fut élu Prévôt par le Chapitre le 6 octobre 1490, mais peu de temps après il renonça à cette charge que François de Savoie avait résignée en faveur de Louis de Savoie.

Les armes de la famille de Chaffardon sont: *d'azur à trois chats d'or, les deux du chef affrontés*.

Louis de Savoie. Il était fils de Philippe II, duc de Savoie, et de Claudine de Brosses. Il naquit en 1488 et fut nommé Prévôt commendataire du St-Bernard

¹⁾ Voir: *Archives héraldiques suisses*, 1914, page 152, fig. 167.

²⁾ Voir sa publication: *Histoire populaire religieuse et civile de la Vallée d'Aoste*. Aoste 1929, page 83.

à l'âge de 3 ans, mais il eut Jean de Loriol comme vicaire général et administrateur de la prévôté. Celui-ci appartenait à une famille noble de la Bresse, et était fils de Jacques, seigneur de Chales, et président du Conseil du duc de Savoie, et de Marie de Virieu. Il apparaît en 1458 comme curé de Rillieu (Ain). Il fut chanoine de St-Paul à Lyon dès 1462, puis prieur de St-Pierre de Brou 1487. Il était docteur ès décrets et protonotaire apostolique, c'était un protégé du duc de Savoie.

Il fut aussi chanoine de Genève et de Vienne, prieur de Neuveville (Ain), prévôt de Notre-Dame de Bourg et abbé de St-Pons. Il fut dès 1496 vicaire général de l'église de Genève, puis en 1501, évêque de Nice. Il mourut en 1506.

Ses armes sont: *d'azur à la tour avec son avant mur d'argent.*

Louis de Savoie renonça à la charge de Prévôt en 1496 et mourut en 1502, assassiné par un de ses serviteurs.

Les armes qui figurent sur son sceau sont: *de gueules à la croix d'argent.*

Philippe de Savoie. Il était fils de Philippe sans Terre, comte de Bresse, qui fut plus tard duc de Savoie, et de Claudine de Brosse. Il était frère de Charles III et naquit en 1490. Il était âgé de six ans lorsqu'il fut nommé Prévôt commendataire du St-Bernard. En 1495, il avait été nommé évêque commendataire de Genève ayant l'évêque de Lausanne comme administrateur. Mais en 1510 il renonça à ces deux dignités pour se lancer dans le métier des armes. Il fut comte de Genevois, puis duc de Nemours. En 1518 il fut créé chevalier de l'Annonciade, épousa Charlotte d'Orléans en 1528 et mourut en 1533. L'administration de la prévôté fut confiée à Jean de Loriol, puis à Nicolas Ferjot.

Les armoiries de Philippe de Savoie étaient: *de gueules à croix d'argent, à la bordure engrelée (d'or ?).*

Jean de la Forest. Il appartenait à une famille noble de Savoie et était fils de Hugues de la Forest, maître d'hôtel du duc de Savoie. Il fut doyen de la collégiale de Chambéry de 1503 à 1536, Conseiller et grand aumônier du duc Charles III de Savoie. Il était administrateur du St-Bernard et en fut nommé Prévôt. Il entra en charge le 27 février 1510. Il était protonotaire apostolique et fut nommé prieur de Nantua (1510), où il reçut le roi François Ier en 1536, prieur de Payerne de 1514 à 1536. Il fut aussi chanoine de Genève 1536, et abbé de St-Just de Suze. Il résigna librement la prévôté du St-Bernard en 1524 en faveur de son neveu Philibert de la Forest, mais continua à administrer la prévôté jusqu'en 1538.



Fig. 42.

Sceau de Jean de la Forest.

Ses armes sont: *de sinople à la bande d'or frétée de gueules et accompagnée en chef d'un croissant d'argent.* Ce croissant était une brisure de la branche de cette famille qui avait la seigneurie de Barre. Ses armes se trouvent sur son sceau¹⁾ (fig. 42) et sur une

ancienne fresque au Séminaire d'Aoste, fresque aujourd'hui détruite. Son portrait est conservé à l'Hospice.

¹⁾ D. L. Galbreath, Inventaire des sceaux vaudois. Lausanne 1937, page 281, No. 1.

Philibert de la Forest. Il était neveu du Prévôt Jean de la Forest¹⁾ et avait à peine 20 ans lorsque le pape Clément VII le nomma Prévôt commendataire du St-Bernard en 1524 sur présentation du duc de Savoie. Il fut aussi protonotaire apostolique. Son oncle Jean de la Forest continua cependant à administrer la prévôté jusqu'en 1538. Par bulles, datées de Rome du 8 des Calendes de mars 1549, le pape Jules III unit à nouveau le prieuré St-Jacquème à Aoste à la prévôté du St-Bernard dans le but de suffire aux besoins de l'Hospice. Dès lors les Prévôts du Saint-Bernard portèrent le titre et remplirent les fonctions de prieurs de St-Jacquème.

Philibert de la Forest fut Prévôt jusqu'en 1552. Ses armes étaient les mêmes que celles de son prédécesseur soit: *de sinople à la bande d'or frettée de gueules et accompagnée en chef d'un croissant d'argent.*

Benoit de la Forest. Il était fils illégitime de Jean de la Forest et était âgé de 19 ans lorsqu'il fut nommé Prévôt commendataire par le duc de Savoie en 1552. Sa nomination fut confirmée en 1553 par le pape Jules III.

C'est sous sa prévôté, le 29 septembre 1555, qu'un violent incendie détruisit les bâtiments de l'Hospice et qu'une partie des archives disparut ainsi.

Il résigna sa charge de Prévôt en 1563 en faveur de René de Tollein, des seigneurs de Brissogne, et mourut la même année.

Ses armes sont les mêmes que celles de son prédécesseur, soit: *de sinople à la bande d'or frettée de gueules et accompagnée en chef d'un croissant d'argent.*

(à suivre).

Der Johanniterorden und seine Beziehungen zur Schweiz.

Dem einen oder andern unserer Leser ist wohl die kleine Werbeschrift der Ritterhausgesellschaft Bubikon ins Haus geflogen, und da mag es angezeigt sein, wieder einmal über den Johanniterorden und seine Beziehungen zur Schweiz Näheres auszuführen. Wir verweisen hierbei auf den Aufsatz von Prof. Seitz im Jahrgang 1914 des Heraldischen Archivs, der unter andern wertvollen Angaben ein vollständiges Verzeichnis aller Johanniterniederlassungen in der Schweiz enthält²⁾.

Wenn man heute kurzweg vom „Johanniterorden“ spricht, so meint man damit „die Balley Brandenburg des Ritterlichen Ordens St. Johannis vom Spital zu Jerusalem“, als den Evangelischen Zweig dieses Ordens, während der im Katholischen Glauben verbliebene Ordensstamm als „Malteserorden“ bezeichnet wird.

Die Gründung des Johanniterordens fällt ins Jahr 1048; italienische Kaufleute aus Amalfi gründeten in Jerusalem ein Asyl für christliche Pilger; aus diesen bescheidenen Anfängen entwickelte sich der Ritterorden der Johanniter, der in den Kreuzzügen eine gewichtige Rolle spielte, aber bald auch im Abendlande zu Macht und grossem Ansehen gelangte.

¹⁾ Le comte de Foras dans *Armorial et nobiliaire de Savoie*, n'a pas pu établir sa filiation. D'après les recherches du chanoine Gard il était neveu du Prévôt Jean.

²⁾ *Die Aufnahme der Schweizer in den Johanniter- (Malteser-)Orden*, von Prof. Dr. Karl Seitz, in: *Schweiz Archiv f. Heraldik* 1914, S. 6, 65 u. 118. — Siehe auch: *Die Schweiz. Komtureien des Johanniter- (Malteser-)Ordens-Ritter*, von H. A. Segesser v. Brunegg, in: *Schweiz. Archiv f. Heraldik* 1934, S. 74, 109 und 165.